



Collège Paul Vaillant-Couturier

**PRESENTATION
DES ANNEES
DE**

5^{ème} / 4^{ème}

Mardi 07 Septembre 2021



Rentrée 2021 protocole sanitaire



○ Mesures renforcées d'aération et lavage des mains :

- ❑ **Gel hydro-alcoolique dans toutes les classes**
- ❑ **Spray désinfectant et papier dans toutes les classes**
- ❑ **Capteurs de CO2**
- ❑ **Aération**

○ Port du masque obligatoire y compris en récréation

○ Distanciation physique et sens de circulation

○ Limitation du brassage entre les différents niveaux

RMATION

#COV

Mesures barrières et de distanciation
à faire respecter sur le lieu de travail



PROTOCOLE
NIVEAU JAUNE



Rentrée 2021 protocole sanitaire



Rôle des parents

Si un de vos proches est positif au coronavirus et que votre enfant est cas contact à risque*, prévenez le collège de son absence et de ses raisons: il suit les cours à la maison durant 7 jours.

***cas contact à risque :**

Est « cas contact à risque » une personne non vaccinée restée en contact avec quelqu'un positif au covid 19 au moins 15 minutes sans masque et en intérieur.

Les parents doivent prévenir le collège impérativement en cas d'apparition de symptômes chez leur enfant.



**PROTOCOLE
NIVEAU JAUNE**

QUELQUES RAPPELS SUR LE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE ET LE REGLEMENT INTERIEUR



Carnet de liaison

A consulter régulièrement et à signer



Absences
Retards

**Prévenir le collège
Rattrapage des cours**



Téléphone portable
Réseaux sociaux

**Téléphone portable éteint
Réseaux interdits au moins de 13 ans**



EDT et
Régime de sortie

Sorties en fonction de l'EDT et de l'autorisation parentale



Chut, on lit!

Avoir de la lecture chaque jour de 10h30 à 10h45

PRONOTE ET L'ENT



VOTRE NOUVEAU PORTAIL
MONCOLLEGE.VALDOISE.FR

L'accès à Pronote s'effectue:

- soit par l'ENT
- soit par le site du collège

Attention: les identifiants et les mots de passe sont différents.

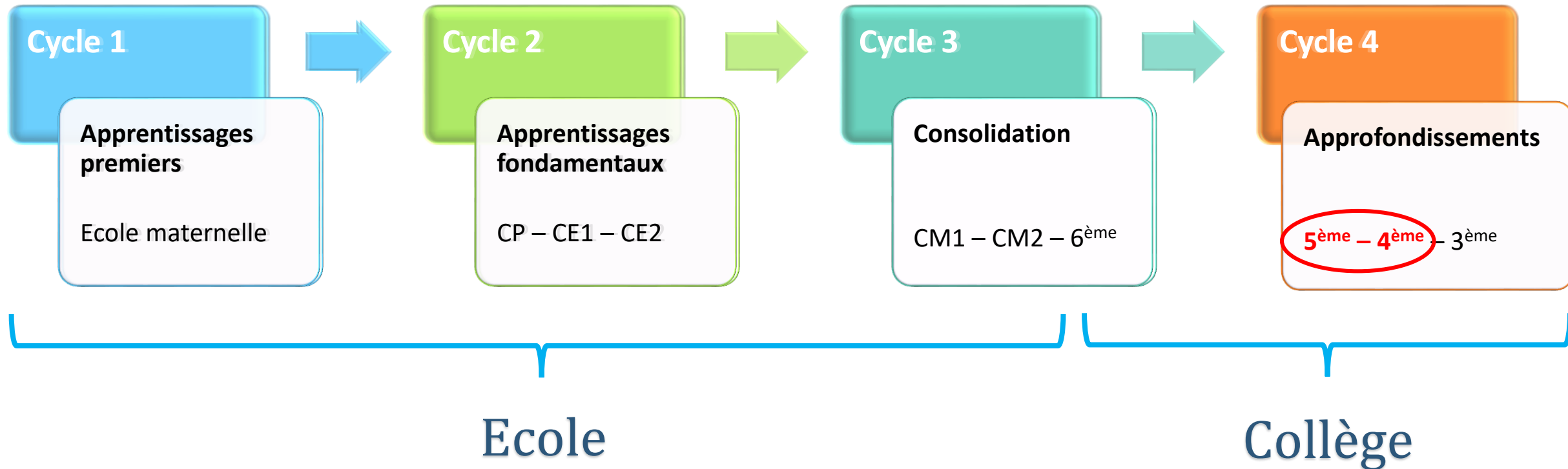
Pronote permet d'accéder à:

- l'emploi du temps de votre enfant
- ses absences ou retards
- son cahier de textes
- ses notes et ses bulletins
- ses punitions ou sanctions
- la communication avec les différents personnels du collège par la *messagerie* et les *informations* ou *discussions*.



Le CYCLE 4

C'est au cours du cycle 4 que l'élève œuvre au développement de ses compétences en se confrontant à des tâches plus complexes et en réfléchissant aux ressources qu'il mobilise pour résoudre un problème ou mener à bien un projet.



Les COMPÉTENCES

- Les langages pour penser et communiquer:

<https://dai.ly/x2neach>

- Les méthodes et outils pour apprendre:

<https://dai.ly/x2nebhe>

- La formation de la personne et du citoyen

<https://dai.ly/x2nfeul>

- Les systèmes naturels et les systèmes techniques:

<https://dai.ly/x2nebz1>

- Les représentations du monde et de l'activité humaine:

<https://dai.ly/x2mw9fd>




LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.



Les PARCOURS



parcours
éducation
artistique
et culturelle

Pour découvrir des œuvres et des lieux, rencontrer des artistes, avoir une pratique artistique, élargir sa culture.

→ À l'école, au collège et au lycée.



parcours
éducatif
de santé

Pour un environnement scolaire protecteur, une prévention des risques et une responsabilisation des élèves sur leur santé.

→ À l'école, au collège et au lycée.



parcours
citoyen

Pour partager des valeurs communes, apprendre à décrypter les médias, s'engager dans la vie de son établissement ou dans une association.

→ À l'école, au collège et au lycée.



parcours
Avenir

Pour découvrir le monde professionnel, développer son sens de l'initiative et réfléchir à son projet d'orientation.

→ Au collège et au lycée.

Des axes

pédagogiques forts:

Ouverture culturelle
Oral & écrit
Langues vivantes
Sciences

**Persévérance et lutte
contre le décrochage
scolaire**

PVC

**Vivre ensemble :
le respect sous
toutes ses formes**

**Orientation
et
ambition scolaire**

LES CLES DE LA REUSSITE

L'attention et la participation en classe dans tous les cours

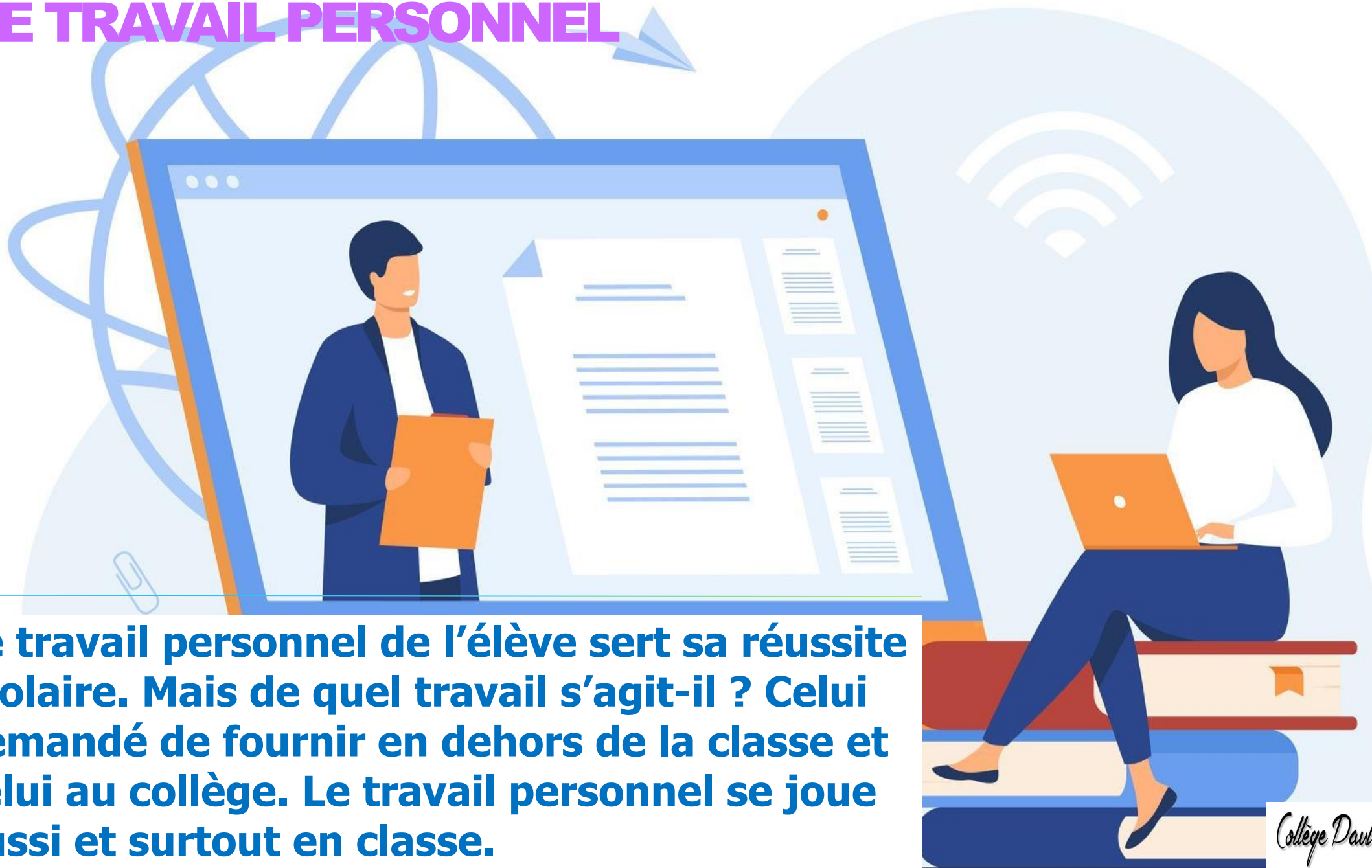
Le respect de soi et des autres, élèves comme adultes.

La motivation et la persévérance dans son travail.

Une attitude respectueuse des règles de civilité.



LE TRAVAIL PERSONNEL



Le travail personnel de l'élève sert sa réussite scolaire. Mais de quel travail s'agit-il ? Celui demandé de fournir en dehors de la classe et celui au collège. Le travail personnel se joue aussi et surtout en classe.

LE TRAVAIL PERSONNEL



C'est une des conditions de réussite au collège

Quelques conseils de méthodologie:

- La tenue rigoureuse de son agenda et la consultation régulière du cahier de textes sur Pronote (en passant par l'ENT ou le site du collège).

- L'organisation de son travail en s'avançant régulièrement.

- L'apprentissage régulier des leçons:

- lire plusieurs fois la leçon et plusieurs jours durant
- chercher le sens des mots incompris dans un dictionnaire
- retenir par cœur le plan et les mots importants: à retranscrire par écrit
- se faire interroger si possible par quelqu'un pour vérifier la compréhension.

-La vérification de la compréhension de la leçon:

- au moment où l'élève l'apprend à la maison
- en refaisant seul les exercices à la maison pour être assuré d'avoir compris

En cas d'absence, penser à demander les cours et le travail à effectuer à un camarade de classe.

LE TRAVAIL PERSONNEL

DEVOIRS FAITS



Quand ?

- Du lundi au vendredi entre 8h20 et 18h00
- pour tous les élèves volontaires,
- surtout les 6^{ème} et 5^{ème}



Par qui ?

- Des enseignants
- Des assistants pédagogiques et d'éducation
- Des intervenants extérieurs (responsables d'association de soutien..)

Petits groupes de travail, aide pour s'organiser, faire ses devoirs.

L'ÉCOLE INCLUSIVE

en cas de
maladies



PAI

Projet d'accueil
individualité

COMMENT

La demande est faite par la famille ou par l'école à partir des besoins thérapeutiques de l'élève. Il est rédigé par le médecin scolaire et signé par le directeur d'école.

en cas de
handicap



PPS

Projet personnalisé
de scolarisation

COMMENT

La famille saisit la MDPH puis l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation élabore le PPS qu'elle transmet à la CDAPH.

en cas de
troubles de l'apprentissage



PAP

Plan d'accompagnement
personnalisé

COMMENT

Il est proposé par l'école ou la famille. Après avis du médecin scolaire, il est élaboré par l'équipe pédagogique avec les parents et les professionnels concernés.

en cas de
difficultés scolaires



PPRE

Programme personnalisé
de réussite éducative

COMMENT

À l'initiative des équipes pédagogiques, le PPRE organise des apprentissages ciblés sur des besoins précis de l'élève. Il est soumis à la famille avant d'être mis en œuvre.



S'ADRESSER A LA GESTION

AIDES FINANCIERES

Demander une bourse de collègue
En ligne c'est plus simple et efficace !



BOURSE COLLEGE

La **bourse des collèves** est une aide versée aux responsables d'un enfant inscrit au **collège**.

DEMI-PENSION et REST O COLLEGE

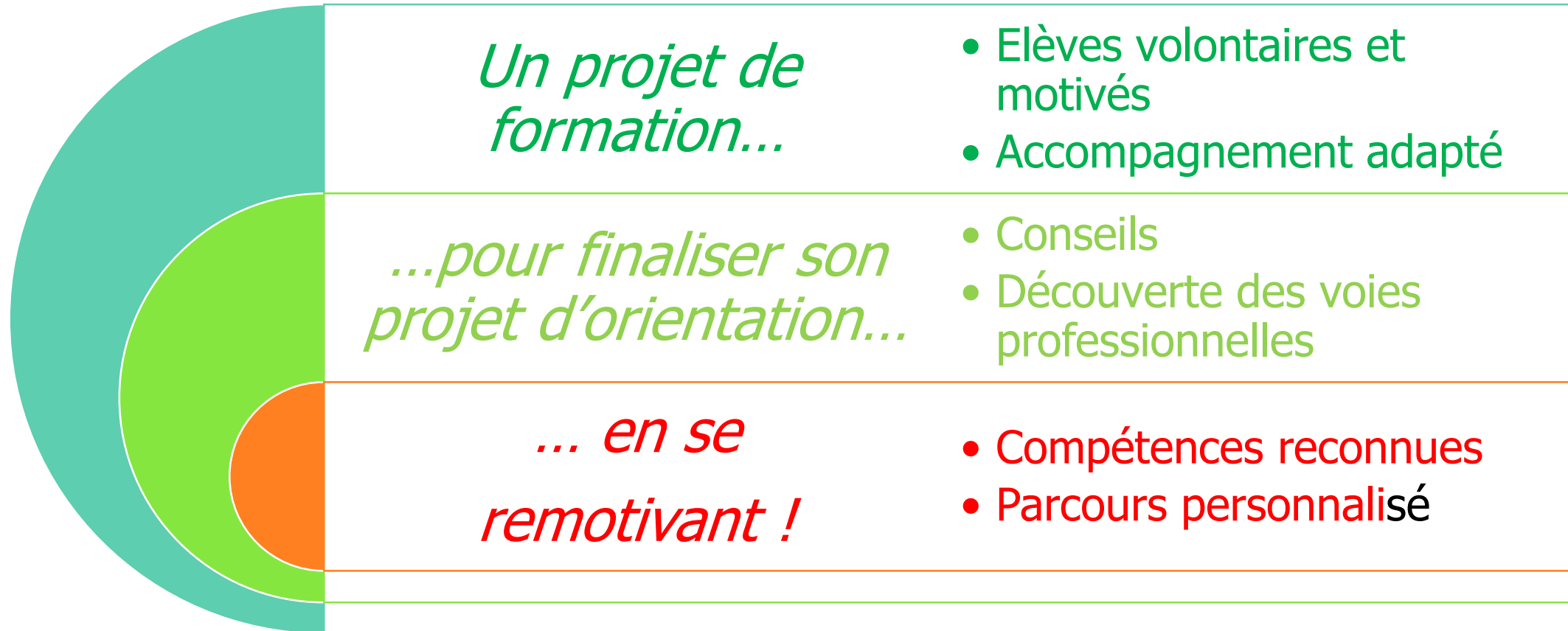
Le montant de votre participation est toujours calculé en fonction du quotient familial. Le tarif réel d'un repas est de 8 euros et le Département continue à participer jusqu'à 85 % de cette somme.

FONDS SOCIAL et ASSISTANTE SOCIALE

Le **fonds social** vous permet de faire face à des dépenses de scolarité ou de vie scolaire.

PROJET PROFESSIONNEL ET ORIENTATION

3ème prépa métiers



La troisième « prépa-métiers » est un dispositif destiné à des élèves volontaires qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle dans les meilleures conditions.

Tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétence et de culture, elle permet de renforcer la découverte des métiers et des formations professionnelles par un enseignement spécifique et des stages en milieu professionnel.

Elle comprend donc :

- des enseignements généraux (25 h hebdomadaires) : français, mathématiques, langues vivantes 1 et 2, histoire - géographie-enseignement moral et civique, enseignements de sciences et technologie, enseignements artistiques et EPS
- un enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles (5 h hebdomadaires) : visites d'information, séquences d'observation, stages d'initiation. Les élèves découvrent les établissements d'enseignement professionnel (lycées professionnels ou agricoles, CFA...), leur offre de formation et les entreprises.
- un stage de une à quatre semaines en milieu professionnel

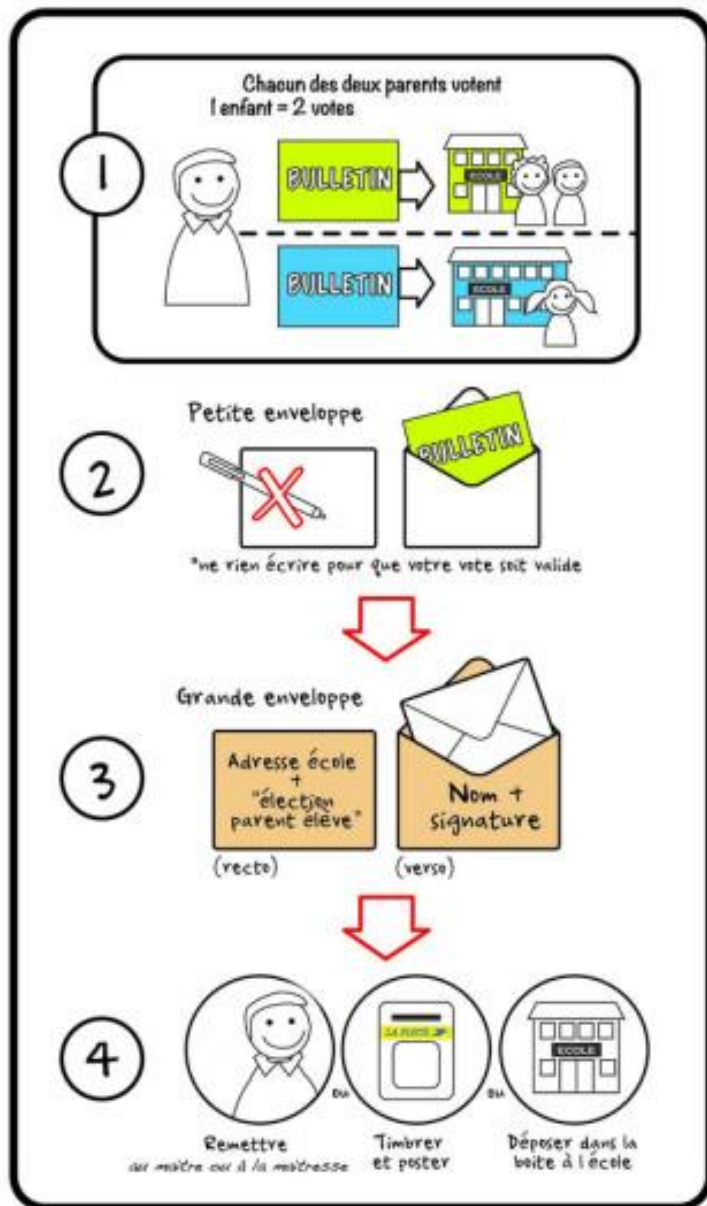
Les élèves de 3^{ème} "prépa-métiers" présentent majoritairement le diplôme national du brevet (DNB) voie professionnelle. Après la 3^{ème} "prépa-métiers", les élèves ont accès à toutes les voies d'orientation offertes aux élèves de 3^{ème}, et bénéficient de bonus pour poursuivre dans la voie professionnelle y compris pour les filières les plus demandées.

PROJET PROFESSIONNEL ET ORIENTATION

Admission 3ème prépa métiers

- Durant l'année de quatrième et en vue de la préparation de la phase de dialogue du 2^e trimestre, un **entretien personnalisé**, fondé sur un bilan des acquis de l'élève et de sa motivation, aura lieu avec le professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe du collège (principale, CPE, Psy EN...).
- À l'issue de cet échange, l'équipe pourra proposer une 3^e « prépa métiers » à l'élève et ses représentants légaux qui pourront en faire la demande lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe du 3^e trimestre.
- À l'issue de celui-ci, la proposition de passage en troisième « prépa métiers » est examinée par une commission départementale qui informe l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.

PARENTS, VOTEZ EN 4 ÉTAPES PAR CORRESPONDANCE !



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

VENDREDI 08 OCTOBRE 2021

Le rôle des parents dans la formation de l'élève au collège

✓ S'intéresser à la journée de son enfant: à son retour du collège, poser des questions, écouter ses réponses



**AIDER L'ENFANT
à mieux regarder
à mieux comprendre**

✓ Consulter régulièrement le carnet de correspondance

- ✓ Suivre le travail chaque soir:
- Regarder son emploi du temps et son agenda
 - Vérifier que le travail demandé est effectué

✓ Agir en concertation avec le collège

✓ Etre attentif à la santé (hygiène, alimentation, temps de sommeil, accès à l'ordinateur et à la console de jeux limité)

✓ Vérifier la manière dont il s'organise pour ranger ses affaires scolaires à la maison

✓ Veiller au soin qu'il apporte à ses cahiers et à ses livres

✓ Prendre en compte les problèmes avant qu'ils ne prennent trop d'importance, faire intervenir d'autres adultes pour les résoudre

A QUI S'ADRESSER ?



PROFESSEUR
PRINCIPAL

Et l'Equipe
pédagogique



CPE

Et la Vie Scolaire



Psy EN

INFIRMIERE



ASSISTANTE
SOCIALE



Équipe de Direction



Nadège

RICHET

PRINCIPALE



Bernadette

LE-MOUILLOUR

PRINCIPALE ADJOINTE



Jean-Marc

MORY

**ADJOINT
GESTIONNAIRE**



Merci de votre attention

📞 01 34 34 39 00

✉️ 0951094y@ac-versailles.fr

🌐 www.clg-vailant-argenteuil.ac-versailles.fr

🐦 @collepevc